



## AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE

---

### DELIBERATION ATC/CA/2/1 ADOPTANT LE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ATC EN DATE DU 15 MARS 2023

---

#### SEANCE DU 12 AVRIL 2023

Le Conseil d'administration de l'Agence du Tourisme de la Corse s'est réuni le mercredi 12 avril 2023 à 15 h 00, dans la salle Henri Matisse du Palais des Congrès d'Ajaccio, sous la présidence de Madame Angèle BASTIANI, Conseillère exécutive, Présidente de l'ATC.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

\*Mmes et MM. Muriel FAGNI, François SORBA, Hervé VALDRIGHI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Don Joseph LUCCIONI, Juliette PONZEVERA, Christelle COMBETTE, Charlotte TERRIGHI, Dominique DI MENZA, Benoît CHAUDRON, Toussaint COEROLI, Jean-Baptiste PIERI, Eric CASCIO.

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

\*Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à Mme Angèle BASTIANI ;  
\*Mme Vanina CHIARELLI-LUZI à Mme Muriel FAGNI ;  
\*M. Ghjuvan'Santu LE MAO à M. François SORBA ;  
\*M. Paul-Joseph CAÏTUCOLI à Mme Juliette PONZEVERA ;  
\*M. Georges MELA à Mme Christelle COMBETTE ;  
\*M. Jean-Michel SAVELLI à Mme Charlotte TERRIGHI ;  
\*M. Pierre NEGRETTI à Mme Dominique DI MENZA ;  
\*M. Attilius CECCALDI à M. Benoît CHAUDRON ;  
\*M. Pierre-Jean RUBINI à M. Eric CASCIO ;  
\*M. Ludovic SUSINI à M. Toussaint COEROLI ;  
\*M. Jacques COSTA à M. Hervé VALDRIGHI.

#### **ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :**

\*Mmes et MM. Vanina LE BOMIN, Jean-Christophe ANGELINI, Véronique PIETRI, Serena BATTESTINI, Jean-Charles MARTINELLI, Jean-Marc VENTURI, Guy LANNOY, Paul-André ACQUAVIVA, Jean TOMA.

### **MEMBRES CONSULTATIFS PRESENTS OU REPRESENTES:**

\*M. Thomas WARIN, représentant Mme Martine STAEBLER, Payeur de Corse.

### **MEMBRES CONSULTATIFS ABSENTS EXCUSES ET NON REPRESENTES :**

\*M. le Président du Conseil Exécutif de Corse ;

\*M. le Préfet de Corse ;

\*M. le Président de l'Agence de Développement Economique de la Corse ;

\*M. le Président de l'Agence d'Aménagement Durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse ;

\*M. le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse ;

\*M. le Président de l'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse ;

\*M. le Président de l'Office Hydraulique de la Corse ;

\*Mme la Présidente de l'Office des Transports de la Corse.

### **ETAIENT EGALEMENT PRESENTS :**

Pour l'Agence du Tourisme de la Corse :

\*M. Gérard PERALDI, Secrétaire général ;

\*M. Jean-GUILLAUME FILIPPI, Responsable Ressources Humaines ;

\*M. Pascal ACQUAVIVA, Responsable Promotion et Communication ;

\*Mme Marie-Madeleine AMBROSINI, Assistante de la Présidente.

Pour la Collectivité de Corse :

\*Mme Muriel TOMASI, Direction des opérateurs et de l'évaluation des politiques publiques.

### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la loi n°91/428 du 13 mai 1991 portant statuts de la Collectivité Territoriale de Corse ;

**Vu** la délibération n° 92/105 AC de l'Assemblée de Corse du 30 septembre 1992 portant adoption des statuts de l'Agence du Tourisme de la Corse et les textes modificatifs successifs ;

**Vu** l'arrêté n° 21/007 CE du Président du Conseil exécutif de Corse du 6 juillet 2021 portant désignation de Mme Angèle BASTIANI, Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse ;

**Vu** la délibération n° 21/129 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein des organismes divers ;

**Vu** l'arrêté n° 21/173 CE du Président du Conseil exécutif de Corse du 21 septembre 2021 portant désignation des membres du Conseil d'administration de l'Agence du Tourisme de la Corse ;

**Vu** l'arrêté n° 22/055 CE du Président du Conseil exécutif de Corse du 15 février 2022 portant désignation des membres du Conseil d'administration de l'Agence du Tourisme de la Corse ;

**Vu** l'arrêté n° 22/971 CE du Président du Conseil exécutif de Corse du 6 décembre 2022 portant désignation des membres du Conseil d'administration de l'Agence du Tourisme de la Corse.

### **Sur rapport de sa Présidente**

#### **Après en avoir délibéré**

#### **ARTICLE PREMIER :**

**ADOpte** le procès-verbal ci-annexé du conseil d'administration de l'Agence du Tourisme de la Corse en date du 15 mars 2023.

#### **ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de l'Agence du Tourisme de la Corse et de la Collectivité de Corse.

AIACCIU, le 12 avril 2023

**La Présidente**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a vertical line and a small flourish at the bottom.

**Angèle BASTIANI**